

Commission Développement de la profession (CDP)

La CDP aide le comité central à développer le profil professionnel par rapport aux nouvelles évolutions de la profession, en Suisse et à l'étranger. La commission associe ainsi de nouveaux champs d'activité dans l'ergothérapie

Elle se charge de la coordination des activités de l'Association suisse des ergothérapeutes dans ce domaine et entretient des contacts avec les autorités, associations et réseaux correspondants, entre autres.

La CDP s'occupe :

- des évolutions dans le domaine de la politique de santé en Suisse (en mettant tout particulièrement l'accent sur les organismes payeurs, les organes politiques et les organisations) ;
- des contenus des cursus des hautes écoles spécialisées (ergothérapie) de Suisse et des changements notés dans ces derniers ;
- des évolutions et des tendances de l'ergothérapie, en Suisse et à l'étranger. Elle évoque des exemples de projets intéressants et les vérifie par rapport à leur mise en œuvre et à leur utilité pour l'ASE ;
- du lancement, du soutien de projets (internationaux) ou de la participation à ces derniers, tels que l'organisation de symposiums, de projets en lien avec la pratique, etc., sur mandat du comité central ;
- du thème de la gestion de la qualité en association avec d'autres portfolios.

La CDP reprend actuellement les thèmes découlant de la stratégie globale « Santé2020 », ce qui englobe les soins intégrés, la promotion de la santé et la prévention (et en priorité la prévention des chutes), ainsi que la nouvelle stratégie MNT de la Confédération. Elle se penche par ailleurs sur les thèmes de l'ergothérapie dans le milieu scolaire, de sa contribution à l'insertion sur le marché du travail, ainsi que de l'ergothérapie et du handicap visuel.

Au sein de la CDP aussi, la collaboration avec les hautes écoles spécialisées est bonne. Un-e représentant-e respectif/ve de la ZHAW et de l'EESP coopère dans la CDP. Des échanges actifs sont entretenus avec la SUPSI.

Aimeriez-vous obtenir des informations complémentaires sur les activités de la CDP ? Nos objectifs annuels vous permettront de vous en faire une idée plus concrète. N'hésitez pas à nous adresser vos questions et suggestions par courriel (evs-ase@ergotherapie.ch).